**Session Plénière du 15 Octobre 2020**

**Conférence de Presse du 12 Octobre 2020**

La session d’octobre va se dérouler dans un contexte de pré-campagne.

Nous allons voir Charles Fournier faire de la surenchère et mettre la pression sur le président Bonneau. D’ailleurs il annonce le couleur : le seul objectif des Verts est de battre la liste conduite par Bonneau au 1er tour afin de lui tordre le bras et s’imposer comme tête de liste au deuxième tour… quitte à perdre la Région.

De son côté Guillaume Peltier sait qu’il a perdu d’avance : il n’y aura pas d’union de la Droite et du Centre comme en 2015, mais deux listes concurrentes, dont celle vraisemblablement conduite par Marc Fesneau regroupant MoDem, LREM et divers centristes dont peut-être Philippe Vigier qui a rejoint un groupe centriste pro-Macron à l’Assemblée Nationale.

Guillaume Peltier avait bien tenté d’inviter Jean-Louis Borloo à sa fête de la Violette, mais ce dernier lui a fait faux bond. Pas surprenant quand on regarde son parcours Macron compatible, en dépit de l’enterrement en grande classe de son « plan pour la ville ».

Il va donc continuer à brasser de l’air, en parlant davantage de sujets nationaux que de la Région, mais il sent bien le sol se dérober sous ses pieds, et il fait penser de plus en plus à quelqu’un qui se noie : plus il s’agite, plus il s’enfonce.

Sans doute aura-t-il des propositions mirobolantes et non chiffrées pour le plan de relance, mais il se trouvera au pied du mur lors des orientations et du vote du BP 2021, car il faudra expliquer alors comment seraient financées ces mesures. Tout cela ne peut qu’amuser le Président Bonneau qui ne manquera pas de lui dire.

Pour notre part, nous ne sommes pas encore en campagne, mais nous rappellerons au cours de cette session notre position sur le rôle des Régions et bien sûr nous ne manquerons pas de déposer des amendements et de faire des propositions sur le plan de relance.

1. **Quel Plan de relance régional ?**

La Région présente un plan articulé autour de 40 actions qui représenterait 500 millions d’euros sur 2 ans.

Il est évident, quand on connaît le budget de la Région qu’il ne peut pas s’agir de 500 millions d’euros de dépenses nouvelles, ce qui ferait 250 millions d’euros par an, alors que les recettes sont annoncées en baisse, sinon il faudrait emprunter 300 millions d’euros supplémentaires chaque année, ce qui est impossible. Même en incluant le fonds REACT-UE qui se situerait entre 80 et 100 M€ pour la Région, sans impact sur l’équilibre financier puisque ce sont des dispositifs qui s’équilibrent en dépenses et recettes.

Quand on examine ces 40 actions, il est extrêmement difficile de distinguer les dépenses nouvelles, qu’il s’agisse de nouvelles actions ou d’accélération des engagements sur des projets déjà en cours.

D’ailleurs plusieurs actions ne sont même pas chiffrées.

Les mesures du plan d’urgence sont également reprises, on additionne aussi le fonds de solidarité, les prêts de la BPI, de l’ADIE, tout cela ne concerne pas le plan de relance 2021-2022, pas plus que les 16 M€ supplémentaires des CRST qui portent sur l’année 2020 et ne sont le fait d’un choix de la Région (voir DM2).

Nous travaillons à faire un chiffrage précis des mesures de relance 2021-2022, mais nous ne sommes pas certains d’y parvenir, nous n’aurons des certitudes que lors des orientations et du vote du budget.

Ce qui est certain c’est que nous serons loin de 500 millions affichés, ce qui n’est pas surprenant car si les Régions, nous l’avons déjà dit, peuvent accompagner, voire compléter les dispositifs mis en place, elles ne peuvent en aucun cas se substituer à l’Etat, il ne peut pas y avoir autant de stratégies que de Régions, mais surtout elles n’en ont pas les moyens.

En effet si l’Etat peut être en déficit - on sera aux alentours de 10,7% en 2020 - encore presque 7 en 2021, à contrario les Régions doivent équilibrer leur budget, et les conséquences de cette crise sont lourdes : on nous annonce 50 M€ de recettes en moins et 60 M€ de dépenses supplémentaires pour 2020, avec une grande incertitude pour les recettes en 2021.

L’impasse budgétaire des régions serait de 1,4 milliards d’euros, l’Etat promet de compenser à hauteur de 600 millions de crédits en investissement répartis selon le critère démographique, soit 23M€ pour le Centre-Val de Loire.

C’est pourquoi nous refusons de faire de la surenchère et de revendiquer le transfert de nouvelles compétences. Vous remarquerez que lors de la dernière session, en juillet, le président a été contraint de retirer cette requête d’un vœu qui était présenté, afin d’obtenir un vote unanime de l’assemblée.

Enfin il fait bien être conscient des ordres de grandeurs.

L’impact de la crise sur l’économie régionale, c’est une perte de 8 milliards d’euros en 2020, en espérant qu’elle ne s’aggrave pas.

L’essentiel des mesures d’urgence reposait sur des dispositifs gouvernementaux que seul le budget de l’Etat pouvait supporter.

La relance économique dépendra de la même manière de la pertinence des décisions qui vont être prises au niveau national, sachant déjà que nous sommes mal partis puisque la France est considérablement défavorisée dans le plan de relance européen.

Au niveau régional, nous préconisons des aides ciblées sur les PME, TPE, artisans commerçants et indépendants, exploitants agricoles. Les acteurs de l’économie que nous avons pu consulter demandent surtout de la simplicité, de la réactivité et de la souplesse.

Trop de dispositifs régionaux demeurent encore difficilement accessibles aux petites structures, qui n’ont pas le temps, pas les moyens humains et pas la technicité pour monter des dossiers complexes avec des délais d’instruction trop longs.

1. **La DM2 : une simple adaptation du budget à la réalité.**

Ce que la Région présente comme le « fait majeur » de la DM2 c’est l’abondement de 19 M€ pour les dépenses d’aménagement du territoire.

Bien que cette somme soit reprise dans le plan de relance, il ne s’agit pas d’une mesure nouvelle, encore moins d’un choix de la Région.

En réalité, le niveau d’engagement des dépenses dans le cadre des CRST avait été sous-évalué au BP, considérant qu’il y aurait un ralentissement lié à cette année électorale pour le bloc communal.

Cela n’a pas été le cas, ce qui oblige la Région à corriger cette mauvaise prévision.

On peut se demander d’ailleurs s’il s’agissait d’une erreur de prévision ou bien d’une minoration volontaire des dépenses afin d’afficher un niveau correct d’épargne brute…

En contrepartie il faut inscrire 23,2 M€ d’emprunt supplémentaire, mais qui devraient être neutralisés en fin d’année par une enveloppe budgétaire de 23 M€ versée par l’Etat en 2021 mais qui serait rattachée comptablement à l’exercice 2020.

Concernant le développement économique, là encore, sur les 10 M€ d’autorisations de programme et d’engagement annoncées, seulement 1,6 M€ concernent directement le plan de relance (plus 0,5 M€ pour l’économie sociale et solidaire, c’est-à-dire les associations) : c’est à peine plus que les 1,43 M€ fléchés en direction de la transition écologique des entreprises alors que celle-ci est loin d’être leur priorité en cette période de disette.

Enfin, pour faire gonfler les chiffres, en plus de tout ce qui a trait à la transition écologique, la Région n’hésite pas à intégrer dans son plan de relance ses dépenses relatives à la modernisation des rames mi-vie ZTER pour 42 M€ en 2021 alors que cela était déjà prévu avant la crise sanitaire !

1. **La COP régionale : une instance supplémentaire peu convaincante et qui n’est pas représentative des citoyens.**

La COP régional est certes dans l’air du temps, pour imiter la « convention citoyenne sur le climat » mais elle n’est pas davantage représentative.

On nous annonce d’un panel de 23 citoyens (1 sur 112000), où les jeunes de 16-20 ans sont « particulièrement représentés », c’est une plaisanterie !

Bien entendu nous ne sommes pas associés au comité de pilotage, qui comprend par contre WWF France.

Nous sommes totalement opposés à ce mélange des genres qui consiste à inclure une organisation non-gouvernementale dans les instances d’une collectivité territoriale qui incarne la légitimité démocratique.

Il faut rappeler que WWF est une organisation multinationale basée en Suisse, qui emploie 5200 personnes.

Sa branche française travaille en partenariat avec de grandes entreprises dont Coca Cola, Bouygues, GRDF, Michelin, Renault, Suez, Carrefour, Sodexo, l’Air liquide etc…

Sa présidente Isabelle Autissier est bien connue, mais beaucoup moins la directrice générale Véronique Andrieux, issue du Club de Madrid qui regroupe 90 anciens chefs d’Etat et de gouvernement, de Bill Clinton à François Hollande. Curieux pour une ONG !

Enfin WWF France a fait l’objet en 2018 d’un rapport très sévère de la Cour des comptes qui épinglait son opacité financière ainsi des imputations comptables visant à minorer les dépenses de fonctionnement pour majorer la part consacrée à ses actions.

Nous refusons un tel mode de gouvernance.

1. **Le fonds REACT-EU**

Il s’agit d’une simple communication sur un fonds dont nous ne connaissons pas encore le détail de la mise en œuvre, ni même l’enveloppe exacte.

Nous rappellerons toutefois que dans ce plan de relance européen, la France ‘est très mal défendue, puisque nous allons bénéficier de moins de 40 Mds € tout en nous engageant à en rembourser le double, alors que l’Italie par exemple va bénéficier de plus de 200 Mds € sans pour autant qu’il y ait une telle différence au niveau de la situation économique et de la dette.